

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



Saint-Arnoult
en Yvelines

N°169

Juin
2022

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

À l'affiche de la fête de la musique le 21 juin !



P. 18

Travaux
au cimetière.



P. 4

Conseils pour
économiser
l'énergie.



P. 14-15

Nouvelles
enseignes.

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **Agglo** > Une conseillère énergie - P. 4
- **Environnement** > Reboisement - P. 5
- **Actualités** > Élections législatives - P. 6
- **Environnement** > Protégeons la Rémarde - P. 7 à 9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11
- **Ma ville** > Retour sur la fête de la ville - P. 12-13
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 14-15
- **Ma ville** > Histoire - P. 16-17
- **Détente** > Vie de château pour nos aînés - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoutenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

Passage de la balayeuse

20 juin (secteur vert) / 21 juin (secteur bleu)
22 et 23 juin (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

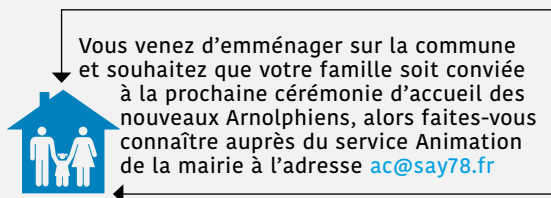


Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



L'ÉCLAIR Saint-Arnoult

Dépôt légal : Juin 2022
Directrice de la publication :
Joëlle Jégat
Rédacteur, photos : Gilles Mainvis
Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoutenyvelines.fr





Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

Des travaux sont en cours au cimetière.

Qu'est ce qui les justifie ?

Cela faisait 10 ans que nos anciens combattants attendaient une restauration du carré militaire dont la stèle était abîmée. Nous les avons associés à la nature des travaux et au choix du nouveau monument. Nous nous devons de faire vivre ce lieu de mémoire. Après la réalisation d'une double allée donnant accès à 42 emplacements de concession, un nouveau site cinéraire est aussi en cours de réalisation. Il sera constitué de 46 emplacements permettant d'accueillir chacun trois urnes.

Après la fête de la ville, que pouvez-vous nous confier sur la fête de la musique ?

La fête de la ville a été un succès populaire et ce malgré la tenue de la fête du Muguet de Rambouillet durant le même week-end. J'ai vraiment pris plaisir à cette occasion à échanger avec les Arnolphiens. Cette manifestation sans bourse déliée répond aux attentes des familles. J'invite

nos concitoyens à être présents de nouveau le 21 juin sur la place Jean-Moulin, pour la fête de la musique. Le conservatoire Gabriel Fauré ouvrira la soirée, suivi par la prestation de 5 groupes locaux qui tenteront de remporter l'enregistrement studio mis en jeu. Le groupe Watashi au répertoire pop/chanson françaises/folk clôturera la soirée.

Quand débiteront les aménagements de l'avenue Henri-Grivot ?

La démolition des friches de l'avenue Henri-Grivot devrait débiter d'ici la fin de l'année. Après les fouilles archéologiques, pourra alors débiter la construction de 35 logements inclusifs destinés à des personnes âgées ou handicapées et 40 logements sociaux. Du stationnement souterrain est également prévu.

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

VU SUR **actu.fr**

« Dormez je le veux » en avant-première au Cratère.

Les Yvelinois Florine Célestin et Alexan Bidou ont présenté en avant-première le 14 mai 2022 au Cratère leur premier film *Dormez, je le veux*, adapté de la pièce de Feydeau.

Retrouvez l'intégralité de cet article sur actu.fr Par **Stéphanie Petit**. **Publié le 13 mai 2022.**



La collaboration se poursuit avec JOLIE PROD.

Cette nouvelle avant-première au Cratère de « Dormez, je le veux » a réuni exactement 99 spectateurs, un score très honorable pour cette production assurée par l'association JOLIE PROD et la compagnie Saynète et sans Bavure et qui est vouée à être projetée dans divers festivals.

Ayant trouvé au Cratère une salle répondant à ses attentes et également un public, JOLIE PROD sera de nouveau présente au Cratère le 1^{er} octobre, pour une soirée du court-métrage local. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce prochain rendez-vous.



Une conseillère énergie à votre service.



Environnement.

Le 21 mars 2021, la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires a adopté son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) avec pour objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et de l'adapter aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité.

Dans cette optique, RT78 a repris la compétence de conseil en énergie.



L'une des premières actions de ce PCAET est la possibilité depuis le 1^{er} février 2022 pour les habitants de l'agglomération de s'attacher les services de Christelle Rouaud, conseillère énergie. Initialement, cette mission avait été confiée par l'agglomération à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC). Pour offrir plus de disponibilités aux 79 000 habitants des 36 communes du territoire, ce service a donc été internalisé.

Rôle de la conseillère énergie

« J'ai pour vocation d'accompagner les personnes dans la rénovation de leur habitation avec le souci de réaliser des économies d'énergie. Les gens viennent me voir parce qu'ils ont de grosses factures d'énergie, ou qu'ils ont froid chez eux l'hiver. Je réalise le bilan de

leur consommation par rapport à leur logement. J'ai besoin pour cette étude de tous les documents possibles : factures, plans, photos, diagnostic de performance énergétique (DPE), permis de construire... Je ne suis pas auditrice, je ne me déplace pas chez les gens, d'où ce besoin du maximum d'informations », détaille Christelle Rouaud.

À partir de là, la conseillère identifie les travaux les plus pertinents à réaliser : isolation, chauffage, ventilation... L'idée de cette rencontre est de présenter les solutions techniques adaptées à chaque situation et les aides financières en fonction des revenus. La conseillère vous accompagnera par la suite dans vos démarches, par exemple en vous aidant à analyser les devis.

Quels outils mis à disposition ?

Pour aider à localiser les zones de déperdition de chaleur, une caméra thermique est mise à

disposition, ainsi qu'un kit de mesure comportant :

- un compteur d'eau pour chiffrer le coût d'une douche
- un luxmètre pour adapter au mieux l'éclairage
- deux wattmètres pour relever la consommation de chaque équipement électrique : réfrigérateur, box, ordinateur, cafetière, lampes... mais aussi les appareils en veille
- un mesureur de la qualité de l'air (particules fines, CO₂, température et humidité).

Ces mesures prises avant et après intervention permettent de se rendre compte de l'efficacité des actions engagées.

Quels artisans choisir ?

En fonction de la nature des travaux à réaliser, le particulier peut avoir accès à l'annuaire des artisans certifiés RGE édité par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Comment rencontrer la conseillère énergie ?

Sur RDV uniquement au 01 83 75 06 05 ou conseil.energie@rt78.fr

Les permanences se déroulent dans les locaux de Rambouillet Territoires, 22 rue Gustave Eiffel à Rambouillet.

Plus d'infos sur RT78.fr

Le saviez-vous ?

15 : Le pourcentage de déperdition de chaleur par les fenêtres. Il ne s'agit pas du poste prioritaire. La priorité reste l'isolation de la toiture et des murs

7 : Le pourcentage d'économie d'énergie réalisé en baissant son chauffage de 1 degré.

La réhabilitation du parc de l'Aleu est en cours.



Urgence.

La végétation du parc de l'Aleu souffre du temps. Le temps qui passe, mais aussi du temps qui change. Un accompagnement est nécessaire afin de préserver cet espace naturel.

Afin de maintenir à la fois son enjeu historique, écologique et culturel, le parc de l'Aleu nécessite des interventions et des aménagements devenus indispensables afin de garantir sa conception initiale et sa diversité écologique actuelle. L'objectif pour la commune est de redonner à ce poumon vert ses lettres de noblesse, afin que tous, promeneurs, sportifs et pêcheurs, puissent apprécier ce lieu exceptionnel, tout en préservant la qualité du paysage et en favorisant le développement de sa biodiversité.

Un projet en 4 phases réparties sur 4 années

La délibération votée en février dernier par les élus en conseil municipal définit un projet structuré en 4 phases et sur 4 années.

Phase 1 (2022) : Mise en sécurité.

Les toutes premières interventions ont déjà débuté depuis le 30 mai. Elles visent à abattre, dessoucher, élaguer et broyer sur place une trentaine d'arbres morts ou malades. Par la suite, de nouveaux arbres d'essence locale préconisés par le Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée de Chevreuse seront plantés. Espèce invasive, de nombreux noyers du Caucase ont également été coupés et remplacés par des boutures de saule.

S'en suivront le fascinage des berges de l'étang et le comblement du moine (batardeau).

Phase 2 (2023) : Mise en accessibilité

Création de 2 places pour personnes à mobilité réduite par des travaux de terrassement et la pose d'un revêtement perméable.

Les ponts seront rénovés et sécurisés, les revêtements

déposés et les cheminements rénovés.

Phase 3 (2024) : Mise en convivialité.

Phase 4 (2025) : Parachèvement.

Ce projet de réhabilitation du parc de l'Aleu va permettre un accroissement de la biodiversité, une sécurisation du site, une résilience face aux changements climatiques, un engagement pour la flore et la faune locale, autrement dit une plus grande attractivité du parc.

Circulation et stationnement interdits du 30 mai au 25 juin

Afin que cette intervention se déroule en toute sécurité, l'accès du public sera interdit dans le parc de l'Aleu dans sa partie située au droit du complexe sportif et le stationnement interdit rue de Nuisement sur la partie longeant le parc.

Le secteur de l'étang ne sera pas impacté par ces limitations.

Retrouvez l'intégralité du projet sur le site de la commune.



Élire son représentant à l'Assemblée nationale.



Citoyenneté.

Après les récentes élections présidentielles, les 12 et 19 juin, les électeurs sont appelés à retourner aux urnes pour élire les députés.



Quel est le rôle de l'Assemblée nationale ?

Les députés composent l'Assemblée nationale. Le Palais Bourbon compte 577 sièges, pour autant de circonscriptions qui composent le territoire national.

L'Assemblée nationale se situe au cœur de notre démocratie. Elle est née en 1789 lorsque les députés du tiers état ont juré de ne pas se séparer tant que ne serait pas établie une Constitution. Les députés sont élus pour 5 ans. Ils représentent la Nation tout entière et le peuple français. Ils ont pour missions de voter les lois, de contrôler l'action du Gouvernement et d'évaluer les politiques publiques.

Avec le Sénat, elle forme le pouvoir législatif.

La nature du mandat représentatif

Les députés sont en contact avec leurs concitoyens. Ils tiennent des permanences, organisent des réunions publiques, répondent à de multiples sollicitations, font remonter les préoccupations de leurs

électeurs vers les circuits de décision nationaux. Pour autant, investis d'un mandat national, les députés ne sont pas les porte-paroles de leurs électeurs : ils se déterminent par rapport à leur vision de l'intérêt général.

Député, c'est quoi ? Un métier ? Une fonction ? Un mandat ?

Être député, ce n'est pas un métier : aucun diplôme particulier, ni aucun savoir-faire n'est exigé pour légiférer et contrôler l'action du Gouvernement.

Ce n'est pas non plus une fonction : un député est élu, pas nommé par une autorité extérieure.

Être député, c'est donc exercer un mandat. Comme l'indique l'article 3 de la Constitution, « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. »

Quand se réunissent les députés ?

Les débats sont organisés en « séances ». Elle se tiennent généralement les mardi, mercredi et jeudi. Les lundi et vendredi sont traditionnellement

réservés au travail en circonscription.

Combien gagne un député ?

L'indemnité du député s'élève à 7 239,91 € brut mensuel depuis le 1^{er} janvier 2019 (indemnité parlementaire de base : 5 623,23 € + l'indemnité de résidence : 168,70 € + l'indemnité de fonction : 1 447,98 €). Elle constitue en quelque sorte le salaire du député. Elle est assujettie aux cotisations sociales et est imposable suivant les règles applicables aux traitements et salaires. Une fois déduites les cotisations sociales, le montant net mensuel est de 5 679,71 €.

Combien de femmes à l'Assemblée nationale ?

L'Assemblée actuelle élue en 2017 compte 223 députées sur 577 soit 38,65 % de la représentation nationale. Un record à ce jour.

Les 12 et 19 juin 2022, éliez votre député. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

Pour voter par procuration : scannez le QR Code présent sur votre carte électorale.

Protégeons la Rémarde !



L'eau est notre vie.

Quel que soit son débit, la vie d'un cours d'eau n'est pas toujours un long fleuve tranquille et bien souvent de la faute de l'homme. La Rémarde n'échappe pas à cette règle. Quelques rappels s'imposent...

Garante de notre avenir et de notre bien-être, indispensable, l'eau a toujours accompagné les hommes qui se sont établis, il y a fort longtemps, à proximité. Teinturerie, tannerie, moulins sont les vestiges de son utilisation les siècles derniers dans notre ville. Ici ou ailleurs, certaines de ces industries, polluantes, ont conduit parfois à un véritable désastre nous obligeant, tous, à reconsidérer l'importance écologique de nos cours d'eau...

Si tout le monde s'insurge contre la pollution constatée dans la mer, il n'en est pas de même pour les cours d'eau et notre rivière est encore aujourd'hui victime de nombreuses incivilités accidentelles mais aussi délibérées !

Aujourd'hui la Rémarde coule tranquille ou impétueuse,

surveillée pour ses sautes d'humeur par la GEMAPI (La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, une compétence confiée aux intercommunalités). La surveillance physico-chimique, hydrologique, écologique est réalisée par les 2 techniciennes rivières et les 3 gardes-rivières qui composent l'équipe GEMAPI de Rambouillet Territoires. Ils sont habilités à intervenir sur le parcours de la Rémarde. Ils ont en gestion l'entièreté du bassin versant composé de la Rémarde et de ses affluents à savoir, l'Aulne, la Rabette et la Gloriette qui représentent un linéaire de 110 kilomètres.

Il est aussi possible de suivre en temps réel son niveau et son débit, sur le site internet de Vigicrue, à la station de Saint-Cyr-sous-Dourdan.

Des constats récurrents sur la commune

Rejets d'hydrocarbures, de polluants agricoles, de peinture, de déchets en tout genre : sacs poubelles, couches, canettes, sacs pour déjections canines, mégots, restes de taille, de tonte, de déchets





des poulaillers, roches pour barrages illicites... on ne les citera pas tous...

Voilà ce que les agents des services techniques, les gardes-rivières, les particuliers ont rencontré sur le cours de notre rivière ces derniers mois !

Constatations, dépollution, information et prévention : le rôle des techniciens de l'eau

En cas de pollution ou d'actions contraires au code de l'environnement (comme des travaux non autorisés), les gardes-rivières de Rambouillet Territoires dressent un rapport de constatation et alertent les autorités compétentes locales et départementales : gendarmerie, police de l'eau, OFB (Office Français de la Biodiversité), DDT (Direction Départementale des Territoires). Ils recherchent la source de la pollution et sa nature et dans le cas des hydrocarbures, ils la confinent à l'aide de barrages flottants absorbants les polluants. Ils font ensuite appel à un prestataire pour faire des prélèvements

et des analyses et enfin ils surveillent la présence d'effets secondaires et la mortalité éventuelle sur le cours d'eau. Dans certains cas l'intervention rapide des SDIS (Services Départementaux d'Incendies et de Secours) est nécessaire pour les événements de grande ampleur comme cela a été le cas sur la Rémarde en 2021 (pollution au fioul). La récupération et le traitement des produits polluants pouvant être réalisés dans un second temps par une société extérieure lorsque cela est possible (pollution non miscible à l'eau).

Les interventions effectuées par les gardes-rivières font l'objet d'un compte-rendu informatif et de poursuites pour toute infraction constatée. Ainsi lors d'une visite en mars 2022 de 3 des agents, une pollution a été constatée. L'infraction a été signalée à l'auteur mais aussi aux instances compétentes. De même certaines infractions comme la présence d'entraves au bon écoulement de la rivière font l'objet d'une constatation

et d'un courrier envoyé aux propriétaires riverains.

La réglementation a de nombreux objectifs, parmi lesquels :

- Eviter les rejets directs dans les rivières ;
- Réduire la contamination des milieux par des produits toxiques ;
- Protéger les espèces et la continuité écologique ;
- Limiter l'artificialisation des cours d'eau et garantir un débit minimum.

Selon l'article L216-6 du code de l'environnement :

« Le fait de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles, souterraines ou les eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales, directement ou indirectement, une ou des substances quelconques dont l'action ou les réactions entraînent, même provisoirement, des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou à la faune (...) est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. »

Restauration hydro morphologique des cours d'eau

Les riverains propriétaires de terrains jouxtant la Rémarde ont des droits mais aussi des devoirs, renseignez-vous (Article : Gestion des berges, entretien de la ripisylve, Éclair n° 160 de septembre 2021).

Le garde-rivières définit un geste d'aménagement, un équilibre considérant le lien homme-rivière tout en préservant l'équilibre écologique indispensable. Il décide de la physionomie du cours d'eau : ainsi certains secteurs seront entretenus « jardinés » et d'autres gérés selon une vision plus naturelle conservant certains embâcles et la végétation native installée. Le rétablissement d'un fonctionnement normal et le retour d'habitats naturels,

indispensables au bon état écologique est la ligne de conduite générale.

Il est essentiel de rappeler que les eaux pluviales recueillies par les avaloirs sont connectées au milieu naturel récepteur (cours d'eau, étang, rivière, fleuve, mer...). Un message clair pour tous : ne plus rien jeter dans les avaloirs (produits chimiques, mégots etc.)

« Le chemin de l'eau : du ciel à la rivière »

3% de l'eau de la planète est douce et seulement 1% est à l'état liquide...

75% des ressources en eaux douces proviennent d'endroits de captages en zones naturelles ou boisées

Grâce aux rameaux verts de la canopée, au tapis végétal à leurs pieds et aux réseaux de racines et de radicelles, les arbres divisent la violence de l'orage, éparpillant les trombes d'eau en gouttelettes qui rejoignent le sol et parcourent le long des racines leur route vers la nappe et la rivière : c'est le pouvoir que détiennent les zones naturelles, les forêts qui jouent un rôle majeur dans le cycle de l'eau.

Dès l'arrivée de la pluie, les feuilles interceptent les gouttes d'eau en laissant glisser une partie sur l'humus tandis qu'une autre partie repartira évaporée par les rayons du soleil et une troisième par le phénomène de transpiration des arbres. Puis



Après une forte pluie, le Rémarde gronde quelque peu.

l'eau suit le trajet des racines qui jouent un rôle primordial en renforçant la capacité de rétention des sols et en assurant la filtration. Une partie de cette eau sera utilisée pour la vie de l'arbre et une autre sera stockée.

Une double fonction de filtration, physique et chimique et un chemin tout tracé

Le sol riche et préservé par le couvert végétal qui le nourrit, recycle les composés minéraux et organiques contenus dans l'eau de pluie grâce à l'activité des bactéries, champignons et petits organismes présents. Cet univers est le lieu de

mécanismes complexes et de processus chimiques qui donnent à l'eau ses qualités et la débarrasse d'éventuels polluants.

C'est ensuite tout un réseau de micro cavités, un immense dédale racinaire de drainage vertical et horizontal qui permet aux eaux de surface de s'écouler, elles seront réabsorbées par la végétation ou elles se dirigeront vers les nappes souterraines.

Les zones naturelles ou boisées assurent la protection des sols, la filtration de l'eau, la réduction des pollutions et permettent à une eau plus saine de suivre le chemin vertical mais aussi horizontal rechargeant les ruisseaux, rivières, fleuves, nappes qui forment le réseau hydraulique.

L'eau est stockée en profondeur mais aussi en surface sous diverses formes : étangs, mares, tourbières, forêts alluviales, cours d'eau.

La diversité des espèces y est exceptionnelle, adaptée et forme le maillage de nos espaces humides.

ATTENTION FRAGILE !



Un barrage illicite modifie la fluidité du cours et peut entraîner des inondations.

Les CERFS évoluent en championnat.



Créée en septembre 2021, la section baseball de l'USSA n'a pas tardé à prendre ses marques. Son effectif compte aujourd'hui 38 adhérents et 4 équipes engagées en championnat. Une intégration également réussie dans le paysage fédéral, puisque la section a noué des liens avec ses homologues de Gif/Yvette pour constituer une entente et ainsi former une équipe en U9 et U12 en unissant leurs forces.

Les deux autres équipes constituées à 100% d'Arnolphiens évoluent chez les U15 et les seniors. « La section baseball a choisi le nom des CERFS de Saint Arnoult, fiers représentants des forêts qui nous entourent, de Rambouillet Territoires et en hommage aux restaurants et auberges anciennes du village », confie Cyrille Gibaut, le responsable de la section et à l'origine de sa création.

La section a aménagé une aire de jeu sur l'ancien terrain stabilisé de football : pose

des bases, création d'un monticule, pose d'un filet de protection et dégagement du backstop. Des aménagements rendus possibles par l'investissement des adhérents et dirigeants de l'USSA et du soutien de la municipalité, qui a notamment rénové les vestiaires. De son côté la ligue a offert une machine à laver pour garantir les couleurs blanche et rouge des batteurs arnolphiens et les bases ont été remises par le Comité départemental de baseball.

Pour découvrir les rudiments de cette pratique venue d'outre-Atlantique, venez soutenir à domicile les U15 confrontés aux Gothics de Gif/Yvette le 11 juin à 11h et les seniors le 3 juillet à 11h face aux Cougars de Montigny, au complexe sportif.

La Callipyge, un rdv bien-être et relaxation.



Après avoir exercé de 2010 à 2020 pour une grande marque française de cosmétiques à Neuilly-sur-Seine puis donné naissance à ses deux enfants, Émilie Legrand, Arnolphiennne, a souhaité consacrer davantage de temps à sa famille, mais aussi faire profiter les Arnolphiens de son expertise en matière de soins pour le corps et le visage. Pour cela, elle a donc rempli le double défi personnel et professionnel en ouvrant « La Callipyge ». L'adresse est exclusivement consacrée au soin du corps et du visage, depuis les orteils à la racine des cheveux. « Tant pour le modelage du corps, les soins du visage que le maquillage, je n'utilise que des produits français de qualité bio et végan. Le maquillage est même disponible en conditionnement rechargeable. Par petit groupe d'une à quatre personnes, je propose également des ateliers beauté de maquillage et de soin du visage. J'aime partager et transmettre pas à pas les gestes beauté. Je

propose également des animations ponctuelles (beauté des pieds, avoir de jolies mains...) en fonction des différentes périodes de l'année ainsi que des bons cadeaux », énumère Émilie Legrand qui exerce de manière confidentielle depuis le mois de décembre 2021.

**La Callipyge - 78, rue Charles-de-Gaulle - Uniquement sur RDV au 06 09 70 71 40 - RDVLaCallipyge@hotmail.com
Instagram et Facebook**

« Vos rendez-vous » jusqu'au mois d'août.



La commune a édité et diffusé un nouveau document réunissant l'ensemble des activités municipales et associatives menées sur la commune sur la période de mai à août 2022.

Son nom ?

Vos Rendez-vous.

Où le trouver ?

Ce numéro 00 a été imprimé à 250 exemplaires. Il a été diffusé auprès des associations et des commerces de la commune. Il

est aussi disponible sur le site de la commune, Facebook et Illiwap. La prochaine édition couvrira la période de septembre 2022 à février 2023.

Présence étendue de la police municipale.



L'un des objectifs du passage de l'effectif de la police municipale de 3 à 4 agents avait été motivé par le choix de la municipalité d'obtenir une plus large présence des forces de l'ordre sur la commune. Eh bien, c'est chose faite depuis le mois de mai ! Dorénavant, les policiers municipaux sont à pied d'œuvre de 7h à 19h contre 8h à 17h auparavant. Ils seront même en service certains samedis du mois. Si besoin, n'hésitez pas à aller leur rencontrer tant au poste de police que lors de leur présence en ville.

Police municipale - Place du Jeu-de-Paume, sous la médiathèque - 01 30 59 30 17

Saliou Diallo, Promeneur du Net.



80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur Internet une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Qui pour les accompagner sur Internet ? Qui pour répondre à leurs sollicitations ? Qui pour leur inculquer les bonnes pratiques ? Qui, enfin, pour les sensibiliser aux risques ?

Pour répondre à ces questions, une action éducative sur la Toile s'avère nécessaire... C'est la mission des Promeneurs du Net. Ils sont animateurs, éducateurs, professionnels exerçant en Centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes, ou encore animateurs de rue à l'image de Saliou Diallo, connu de la jeunesse arnolphiennaise. Le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

Le Promeneur du Net entend poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.

Pour contacter Saliou Diallo : 06 38 93 00 72 - Facebook : Saliou Promeneur du net

Retour sur la...

FÊTE DE LA VILLE

Baignés de soleil, le champ de foire et la place Jean-Moulin ont permis dimanche 15 mai de réunir près de 900 Arnolphiens venus prendre part à la fête et goûter aux nombreuses activités offertes par la mairie et les associations locales. Un moment d'échange et de partage à renouveler très rapidement pour la fête de la musique le 21 juin et la fête Nationale le 13 juillet. L'été s'annonce show...





JEUX
DIVERS
SORTIES EN
JOURNÉE
VOYAGE ANNUEL
FRANCE
ETRANGER



Miss in Situ décore votre intérieur.



Après 11 années à décorer les intérieurs de particuliers, de professionnels et d'hôtels, et cela à Rouen durant 8 ans puis à Vitry-sur-Seine au cours de ces 3 dernières années, Clémence Jeanjan a retrouvé « le calme de la campagne » en s'installant chez nous en octobre 2021. La jeune femme a déplacé également son activité professionnelle. « *On fait appel à mes services tant pour de la rénovation que pour du neuf. Je me charge de tout, de l'agencement des pièces au choix des matériaux et des couleurs. Les gens veulent améliorer leur intérieur, mais souvent ils ne savent pas comment. Ou alors ils souhaitent une ambiance et se basent sur des images collectées sur internet. Quant aux professionnels, la demande a pour but de redynamiser l'enseigne. Dans tous les cas, je m'adapte aux souhaits* », précise la décoratrice, qui au besoin apporte aussi son savoir-faire en matière de home staging. Une fois les attentes des clients satisfaits, la décoratrice confie la réalisation à des artisans.

Que vous soyez un particulier en quête d'inspiration ou un artisan disposé à collaborer avec une décoratrice : Clémence Jeanjan, Miss in Situ, Tél : 06 63 87 10 40 - miss-insitu.fr contact@clemence-decoration.fr

L'Éphémère pose ses cantines à la Maison Elsa Triolet-Aragon.



Régisseur de spectacles vivants, Sylvain Rénier a été amené à adapter son activité durant les confinements successifs imposés par la pandémie. C'est ainsi qu'il a implanté un restaurant temporaire, l'Éphémère le bien nommé, dans les jardins de La Chapelle à Clairefontaine lors des trois mois d'été 2021.

Homme de spectacle, c'est donc un nouveau décor que Sylvain Rénier a souhaité offrir à l'Éphémère pour l'été 2022, en l'implantant sous les tonnelles dans le parc du Moulin de Villeneuve pour la période du samedi 11 juin au vendredi 30 septembre. La table estivale, ouverte du jeudi au lundi (midi et soir), proposera une cuisine métissée, avec une cheffe thaïlandaise aux fourneaux. Entrées, plats et desserts seront proposés à la carte pour un menu complet autour de 25 €. En cas d'intempéries, le bal parquet fera office de lieu de repli.

Des soirées musicales animeront les longues soirées d'été, et sans pour autant passer à table, les visiteurs du Moulin pourront aussi tout simplement se désaltérer à l'Éphémère. « *On souhaite vraiment que ce soit un lieu vivant où les gens peuvent venir passer une bonne partie de la soirée avec de la musique. Nous attendons une clientèle de toutes les tranches d'âge* », avance le régisseur/restaurateur.

L'été sera culturel mais aussi gourmand à la Maison.

Infos et réservations : 07 82 38 91 21

**Insta : [resto_lephemere](https://www.instagram.com/resto_lephemere) - www.resto-ephemere.com
Facebook : restaurant l'Éphémère Clairefontaine**

Un Arnolphien préside l'antenne locale de UFC Que Choisir.



Depuis 70 ans, l'association de défense des consommateurs UFC Que Choisir accompagne et conseille les particuliers dans leurs litiges liés à la consommation avec les entreprises et les administrations. Elle est aussi à l'origine de grandes évolutions, dont la mise en concurrence entre les opérateurs téléphoniques et plus récemment l'instauration du Nutri-Score. L'association est constituée

d'antennes locales sur tout le territoire national, à l'image de celle de Rambouillet pour 66 communes du Sud-Yvelines forte de 400 adhérents et présidée depuis quelques semaines par un Arnolphien, Armel Salaun. « Nos 12 bénévoles traitent près de 400 dossiers par an avec un fort taux de réussite. Nous organisons à la demande des « Rendez-vous Conso » afin d'alerter contre les arnaques en tout genre, d'assurer de la prévention alimentaire, d'informer des fraudes sur internet mais aussi pour aider les

jeunes adultes avec un partenariat avec l'Usine à Chapeaux de Rambouillet. UFC Que Choisir étant une association reconnue par l'Agence Régionale de Santé, nous avons des représentants des usagers également au centre de rééducation CERRSY et au centre hospitalier de Rambouillet », détaille le nouveau président.

Les permanences à Saint-Arnoult-en-Yvelines

Les bénévoles d'UFC Que Choisir sont à l'écoute des Arnolphiens chaque premier samedi du mois de 9h à 11h à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri Grivot. Des rendez-vous sont aussi possibles en ligne.

Recherche bénévoles

Seuls les bénévoles assurent le fonctionnement de l'association. Aussi, il est essentiel pour maintenir la structure et les actions pérennes sur le territoire et pour répondre aux besoins de sa population, d'en recruter de nouveaux. Il n'est nullement nécessaire d'être juriste pour accueillir le public et gérer des litiges. L'association dispose d'un logiciel performant et d'une assistance juridique pour constituer les dossiers de défense du consommateur. Toute contribution sera la bienvenue car les tâches sont multiples.

Contactez l'antenne locale

7 Avenue du Maréchal Foch, 78120 Rambouillet - Téléphone : 01 78 82 52 12 - contact@rambouillet.ufcquechoisir.fr

Acoustic Control Vibration System.



Le bruit est un fléau de notre époque. Pourtant bien souvent on ne peut pas faire sans en produire. Mais il existe des moyens pour en limiter les nuisances. C'est le crédo d'ACVS. La jeune entreprise installée précédemment aux Ulis a été reprise en août 2020 par Loïs Robin, Arnolphien de 24 ans et a rejoint la zone d'activités des Corroyés en début d'année 2022. « Nous luttons contre le bruit émis par les machines, les climatiseurs et les pompes à chaleur. Nous fabriquons des capots pour étouffer le bruit des pompes à chaleur chez les particuliers, mais nous intervenons aussi pour de grands groupes dans le cadre de rénovation de bâtiments pour réduire le bruit d'installations plus volumineuses, avec la précaution de toujours végétaliser nos équipements, soit de manière naturelle en ayant

recours à la fibre naturelle (sphaigne) ou de manière artificielle. Nous avons aussi l'avantage d'apporter notre expertise en matière d'acoustique depuis l'étude à la pose des équipements anti-bruit », détaille le jeune chef d'entreprise.

Un bruit de climatiseur vous dérange ? Faites appel à ACVS !

ACVS : contact@acvs-acoustic.com - 06 67 01 78 57 - 06 29 49 55 00 - acvs-acoustic.com

La brocante au fil du temps.



Populaire.

La brocante de Saint-Arnoult, connue, reconnue et appréciée dans tout le sud-Yvelines et même au-delà des frontières des départements voisins, devrait fêter cette année sa 40^e édition. Mais faute à une pandémie qui empêcha la version 2020, c'est donc bien la 39^e édition qui occupera le pavé arnolprien le 24 septembre 2022.



La brocante doit son existence à l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Arnoult, elle-même créée en 1981.

Selon la mémoire des plus anciens, l'ACASA se serait créée pour s'opposer en vain à la mise en sens unique de la rue Charles-de-Gaulle. Cette artère de la commune voyait à cette époque passer le vendredi et repasser le dimanche, les Yvelinois sur la route du week-end. Les commerçants voyaient alors d'un mauvais œil se diviser par deux le nombre potentiel de clients.

Quant à la brocante, elle est née à l'initiative de Jeanne-Marie Donavy en 1983, alors propriétaire de l'enseigne de réparation et vente de radio-TV et HIFI située 13 rue Charles-de-

Gaulle. « À cette époque, les brocantes n'étaient pas encore à la mode. Je voyais dans cette manifestation un moyen de faire rentrer de l'argent dans la caisse de l'association pour financer des opérations commerciales. J'ai commencé par 30 à 40 exposants, avant de passer le flambeau », confie Anne-Marie Donavy, qui aura présidé aussi l'antenne locale des Jardiniers de France, une fois la retraite venue.

Au fil du temps, la manifestation a grandi jusqu'à atteindre 450 exposants au début des années 2000. Elle se déroulait alors sur deux jours. Mais deux jours cela use les organismes, tant des organisateurs que des vendeurs, l'une des raisons au passage à une seule journée.



Mme Donavy a su imposer la brocante dans les années 80.

Les présidents successifs de l'ACASA

Sylvie Friedrich,
Michel Alexandre,
Frédéric Célestin,
Bernard Di Palma,
Nadège Clavaux,
Michel Marina et
aujourd'hui Manuel Augé



Course cycliste, défilé de vélos fleuris, défilé d'enfants déguisés mais aussi commerçants en « Mazo Rett », tout était bon pour amener de la joie et de la bonne humeur dans les rues de la commune à l'occasion de la brocante.



En prévision de 2022

Les commerçants sont déjà à pied d'œuvre pour dresser le plan de la brocante du 24 septembre 2022. L'animation cette année sera une structure gonflable géante. Retrouvez le bulletin d'inscription dans cet Éclair, chez les commerçants et sur acasa-asso.fr



Vie de château pour nos aînés.

Avec enthousiasme, nos aînés ont répondu présents à l'invitation du CCAS de visiter le château de Breteuil et de passer un moment convivial à table et sur la piste de danse au restaurant de la Ferme du bout des prés.



Depuis 2019, nos aînés n'avaient plus eu l'occasion de se retrouver pour une sortie commune.



Le riche patrimoine du Sud-Yvelines a permis de limiter le temps de route pour gagner le château de Breteuil.



Instructive visite guidée.

Découpe du porc assuré par le chef arnolprien Désir.



Mme le Maire a tenu à accompagner nos aînés.



Le chanteur Tony a mis le feu à la salle...



... et dans le cœur de Christiane.

Après l'intervention régulière du service des espaces verts pour assurer l'entretien du cimetière notamment son désherbage, la municipalité poursuit son aménagement. Ainsi, depuis lundi 9 mai des travaux d'ampleur sont menés en deux endroits distincts.

À l'entrée principale du cimetière, le carré militaire subit une cure de jouvence. Une nouvelle stèle sera posée, le revêtement au sol changé, les potelets et chaînes supprimés et de nouvelles bordures seront posées le long des allées limitrophes. Les représentants des associations patriotiques avaient été consultés sur la nature des travaux à mener et le choix des monuments.



À l'autre extrémité du cimetière, du côté du site cinéraire une extension du columbarium est en cours. À l'issue des travaux, 46 nouveaux emplacements auront ainsi été créés. En clôture de ces travaux menés par deux entreprises, l'aménagement paysager sera confié aux agents du service des espaces verts de la commune.



La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Question > 16 mai 2022

Je pense qu'il serait grand temps d'intervenir pour tondre les «pelouses».

Réponse : Au sujet de la tonte des pelouses du quartier du prieuré, à l'échelle de la commune, la définition des tontes fait l'objet d'une programmation par les services techniques de la commune en fonction notamment de la météo.

Votre demande a été transmise aux agents en charge des espaces verts, le nécessaire sera fait dans les meilleurs délais.



Question > 2 avril 2022

Par curiosité, pouvez m'indiquer le coût total d'un numéro de L'Éclair. Merci d'avance.

Réponse : L'impression et la distribution de L'Éclair ont un coût mensuel de 38,82 centimes par habitant.



Question > 2 mai 2022

Le vieux chemin de Saint Arnout est très endommagé à l'entrée de la forêt suite au passage d'engins forestiers.

Réponse : Cette portion de chemin ne fait pas partie du territoire de Saint-Arnout-en-Yvelines.



Question > 30 mars 2022

Les prises de rendez-vous pour les passeports et cartes d'identité reprendront-elles au mois de mai ?

Réponse : Il est toujours possible de prendre rendez-vous directement à la mairie, et non pas en ligne. Les prochains créneaux libres ne sont pas avant le mois de septembre.



Question > 3 mai 2022

Est-ce que la mairie s'occupe de faire retirer les nids de chenilles processionnaires, dans les jardins privés ?

Réponse : En la matière, la commune n'intervient que dans les arbres situés sur le domaine public. Néanmoins, la mairie met à votre disposition les coordonnées de professionnels pour traiter les nids de chenilles processionnaires.



Question > 3 mai 2022

Encore des gros camions dans ces petites rues...

Réponse : La rue de Lisle, voie d'accès aux rues du Coq et du Martroi, est interdite à la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes comme le signale déjà un panneau de circulation routière situé à son entrée. Tout flagrant délit donne lieu à une contravention dressée par la police municipale.



Posez vos questions directement via le site internet de la commune à l'aide de votre smartphone...



... ou utilisez l'application Illiwap.

Majorité municipale

**Il y a ceux qui reprochent et ceux qui avancent...
(Saison 2 Épisode 6).**

Nous ne vous répondrons plus que dans cette tribune, nous perdons trop de temps en conseil municipal sur des sujets qui ne concernent pas la commune. Nous ne vous répondrons que sur les projets et plus jamais sur vos états d'âme n'ayant pour but que de nous ralentir.

Nous avons compris, vous avez perdu et vous ne digérez pas votre résultat... Bien. Mais la commune n'est pas responsable de ça, il faut accepter le résultat du suffrage universel, cela fait déjà deux ans, il faut se rappeler que chacun s'est engagé pour la ville... Utiliser le temps du conseil municipal pour des histoires personnelles nous semble trahir le mandat qui nous a été confié et il est temps de ne plus le faire. Le seul sujet qui semble vous intéresser depuis plusieurs conseils municipaux c'est la tribune... Nous le déplorons.

Nous demandons à certains d'entre vous de ne plus répondre à la tribune que par le biais de votre espace réservé à votre tribune dans le respect de l'article 4 du règlement intérieur validé par la préfecture, mais ne prenez pas le temps des Arnolphiens, des agents et des élus pour vos réponses personnelles ou pour rejeter systématiquement l'ensemble des projets de la ville.

De notre côté nous continuons à avancer, de plus en plus rapidement ; avec toujours de nouveaux projets pour lesquels vous êtes évidemment invités à participer.

Nous attendons dorénavant vos alternatives à ces projets, vos commentaires sur les choix votés plus que vos rancœurs du passé. La ville attend autre chose d'une opposition, et aujourd'hui à part non, non et non et c'est dommage, nous ne voyons toujours pas de changement malgré nos efforts quotidiens.

Et curieusement, plus nous avançons, plus vous êtes virulents alors que nous continuons à œuvrer pour moderniser notre ville et faciliter la vie des Arnolphiens.

Comme vous l'écrivez et vous le confirmez par vos divers commentaires, c'est vrai nous avançons très vite, et les agents nous aident au quotidien pour réaliser mieux et plus rapidement.

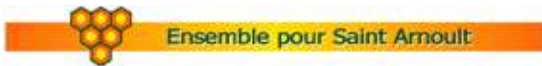
Heureusement, certains d'entre vous participent, mais trop peu. Nous vous remercions pour votre soutien et nous apprécions ceux qui constatent déjà un changement positif à nos actions ; sans pourtant perdre leur esprit critique qui nous permettra encore de nous améliorer.

Pour le bien de la ville et de ses habitants.

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé serait purement fortuite.

Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Le vote du budget 2022 a été une nouvelle preuve du fonctionnement aberrant et mensonger de cette majorité.

Sur le fond, ils oublient plus de 300.000€ de charges suite à l'abandon de la MJCS et présentent un équilibre de façade qui n'est pas sincère, et c'est grave.

Ils votent un programme de plus de 10 millions pour le groupe scolaire, tout en affirmant qu'il n'y a pas de projet mais seulement des réflexions. Maintenant que l'enveloppe est votée par des conseillers aux ordres et inexistantes, ils ont les mains libres et décideront seuls, sans concertation, et c'est grave.

Sur la forme, ils refusent tout dialogue (leur pratique de la démocratie c'est de discuter uniquement quand on est d'accord avec eux) : ainsi ils n'ont même pas voulu discuter nos propositions de mettre au budget un montant dédié à des projets qui seraient proposés par les Arnolphiens et travaillés ensemble, ou de prévoir un soutien accru aux associations dans le cadre de la reprise de leurs activités.

Quelle démocratie ?

Saint-Arnoult et Vous



Une main tendue ?

La majorité veut faire croire qu'elle nous tend la main pour travailler ensemble sur les actions communales. Mais, quelle main ? Celle qui a servi à « poignarder » leur tête de liste afin d'avoir les clés de la ville... **Ou celle qui bâillonne l'opposition pour ne pas dévoiler leurs agissements et intérêts personnels ?**

L'absence de réunions publiques avec la population sur les projets, le défaut de commissions ou les simulacres pour celles dites obligatoires, le prouvent.

La teneur des Conseils Municipaux illustre le peu d'estime que cette majorité éprouve pour l'intérêt général.

Leur seul objectif, est que nous votions leurs délibérations sans poser de questions et ce, même si pour certaines, elles sont réglementairement contestables.

Détrompez-vous. **Quelle que soit cette main, elle n'a qu'un seul dessein : celui de faire taire la VÉRITÉ** sur leurs valeurs d'oligarchie.

Pour ne plus cautionner ces manœuvres politiciennes fallacieuses, rejoignez-nous sur notre site Facebook.

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



D'avril à juillet, sorties tous les mardis après midi et tous les dimanches à la journée. Consultez le planning des sorties sur le site Internet : www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

Nouveautés Vendredi

Date	Heure	Lieu	Distance
10/06/2022	8h30	GR 1 et GR 1C - Le Perray-en-Yvelines Parking de la gare pour aller à Coignières	25 km
10/06/2022	9h00	Clairefontaine - Source de la Rabette Parking boulangerie	9 km

CONTACTS :

Gilles au 06 87 01 55 12

www.randonnee78.fr/saint-arnoult

Vendredi 3 juin

20h : Concert de fin d'année, organisé par le conservatoire Gabriel Fauré sur le thème du voyage. Les professeurs vous emmènent à la découverte du travail effectué par leurs élèves tout au long de leur apprentissage ! Le Cratère. Entrée libre. Infos : www.rt78.fr/agenda



13h à 17h : Portes ouvertes de la section gymnastique artistique de l'USSA (poutre, barres asymétriques, sol...) pour enfants de 6 à 11 ans. Gratuit. Gymnase.

Dimanche 19 juin

10h30 à 12h30 : Stage de découverte du Tai Ji Quan. Ouvert à tous. Tarif : 10 €. Gymnase

10h30 à 12h30 : Tournoi de tennis de table. Complexe sportif.

Dimanche 21 juin

Dès 18h : Fête de la musique. Place du Champ de Foire. Entrée libre.

Jeuudi 23 juin

19h à 20h : Gala de danses orientales du Club des Remparts. Le Cratère. Entrée gratuite.



STAGE de TAI JI QUAN
Dimanche 19 juin - 10h30 à 12h30
Gymnase de St Arnoult en Yvelines

animé par Emmanuel Montero (BEE5 et DEEPS Karaté et disciplines associées)
Donne des cours de Tai Ji Quan à Doortan

Stage accessible à tout public

Découverte et Initiation
Art martial interne tout en lenteur et en conscience
Redécouvrez votre corps et votre esprit

Tarif : 10 euros

Internet : <https://ussa.fr>
<https://coachbienetre78.wixsite.com/bienetre78>

Contacts : profshotokara@gmail.com

Samedi 4 juin

9h30 : Mise en bouteille du cru 2021 de la vigne du Prieuré dans l'ancienne prison rue Eugène Renault face au Flash, suivie d'un repas des membres du Sarment Arnolprien au Colombier.

Vendredi 10 juin

20h : Gala de danse du conservatoire Gabriel Fauré.

Le Cratère. Entrée réservée aux familles des participants. Infos : www.rt78.fr/agenda

Samedi 11 juin

13h : 5^e rencontre d'échecs pour petits et grands, joueurs confirmés ou non. Gratuit. Maison de l'USSA.

Dimanche 12 juin

10h30 à 12h30 : Stage découverte de Qi Gong - Ouvert à tous. 10 €. Gymnase.

17h : Gala de danse du conservatoire Gabriel Fauré. Le Cratère. Entrée réservée aux familles des participants. Infos : www.rt78.fr/agenda

Samedi 18 juin

11h : Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle, à la stèle située avenue Charles-de Gaulle, suivie d'un vin d'honneur en mairie.



Samedi 25 juin

14h à 17h : Répare Café. Atelier de réparation des appareils électroniques, mécaniques, informatiques... autour d'un café, d'un thé et de petits gâteaux. Gratuit.



Dimanche 26 juin

14h30 à 17h30 : Tournoi des 3 raquettes (badminton - tennis de table - tennis). Ouvert à tous. Tarif : 5 € adhérent USSA / 10 € extérieur. Places limitées. Inscription recommandée au 06 30 95 63 02 ou tinet.christophe@hotmail.fr

Médiathèque « Les yeux d'Elsa »

Des BB lecteurs polyglottes

Le livre renferme des mondes insoupçonnables, tant qu'on n'a pas pris le plaisir de l'ouvrir. C'est bien cette magie que l'atelier BB Lecteurs vise chaque mois à faire découvrir aux enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés de maman et parfois de papa. Ce monde sera encore plus surprenant en juin, puisque les conteuses retrouveront pour l'occasion leur langue maternelle, loin, bien loin de celle d'Hugo et de Voltaire. Zarezerwowafes ? Oh pardon ! Avez-vous réservé ?

Mardi 14 juin

9h15 et 10h30 : BB lecteurs pour les 0-3 ans

Samedi 18 juin

10h30 : BB lecteurs pour les 0-3 ans

Judi 23 juin

10h à 11h30 : Cœur de médiathèque. Le CCAS vient vous chercher à domicile pour échanger quelques mots et quelques livres, CD, DVD avec les bibliothécaires autour d'un thé ou d'un café

Mercredi 29 juin

10h30 et 11h30 : Créa'lecture avec Sylvie pour les 3-6 ans

Samedi 2 juillet

10h30 et 11h30 : Créa'lecture avec Sylvie pour les 3-6 ans



État Civil

Nos nouveau-nés

SAVOLDI Gabin, le 04/05 2022



MARZOUK Hedia, le 11/05/2022

Ils nous ont quittés

DORDONNAT Christian, le 05/03/2022

ROÜAULT de COLIGNY Véronique,
épouse DORDONNAT, le 19/03/2022

CHIESA Edwige, le 16/04/2022

AVANT PREMIÈRES !



Buzz l'Éclair

DIMANCHE 19 JUIN / 15H30

Cinéma
Le Cratère



Les Minions 2

DIMANCHE 26 JUIN / 15H30

PRÉVENTION

Plan canicule

En prévision d'une éventuelle canicule cet été, la commune, par l'intermédiaire du CCAS, invite les personnes âgées et les personnes handicapées à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Cette inscription est réalisée par la personne concernée ou son représentant légal. Cette démarche est volontaire.



**Coupon à découper et à faire parvenir au CCAS - Mairie
Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
ccas@say78.fr - Tél. 01 30 88 25 20**

Nom :

Prénom : Age :

Personne handicapée : Oui Non

Adresse :

N° de téléphone :

Service intervenant à domicile (le cas échéant) :

Personne à contacter en cas d'urgence (le cas échéant) :




Portes Ouvertes

Tu as entre 6 et 11 ans
Viens essayer !!!

de 14h à 17h
samedi 28 mai
samedi 18 juin

Gymnase municipal
51 rue de Nuisement - St Arnoult en Yvelines

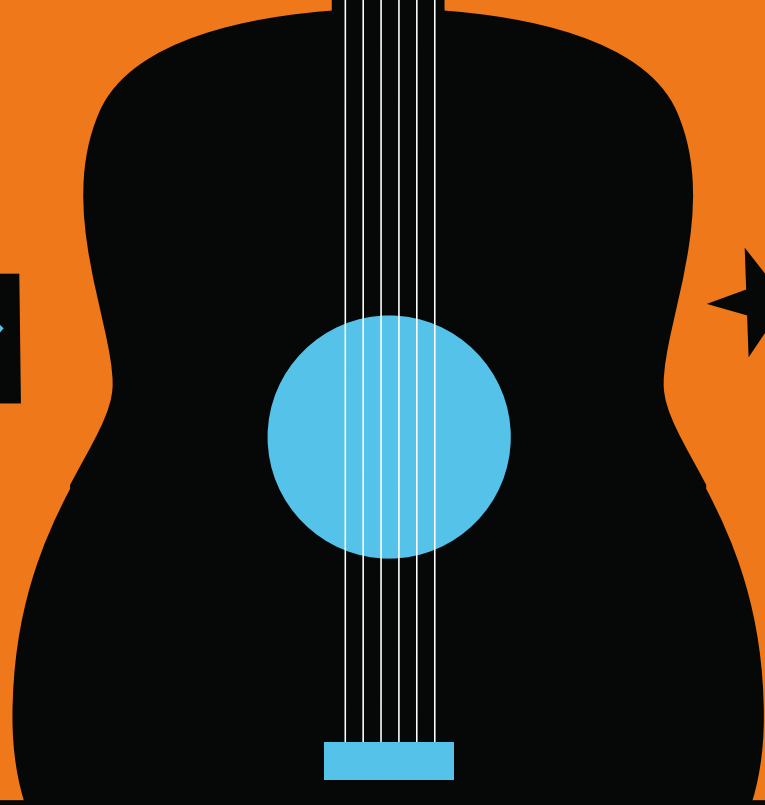
01 30 59 30 94 - secretariat@ussa.fr
Site internet : ussa.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin 2022



Saint-Arnoult
en Yvelines



Où ?

SAINT-ARNOULT
EN-YVELINES
PLACE DU
CHAMP DE FOIRE



Quelle heure ?



DÈS 18H

Pratique



ENTRÉE LIBRE
RESTAURATION
SUR PLACE